

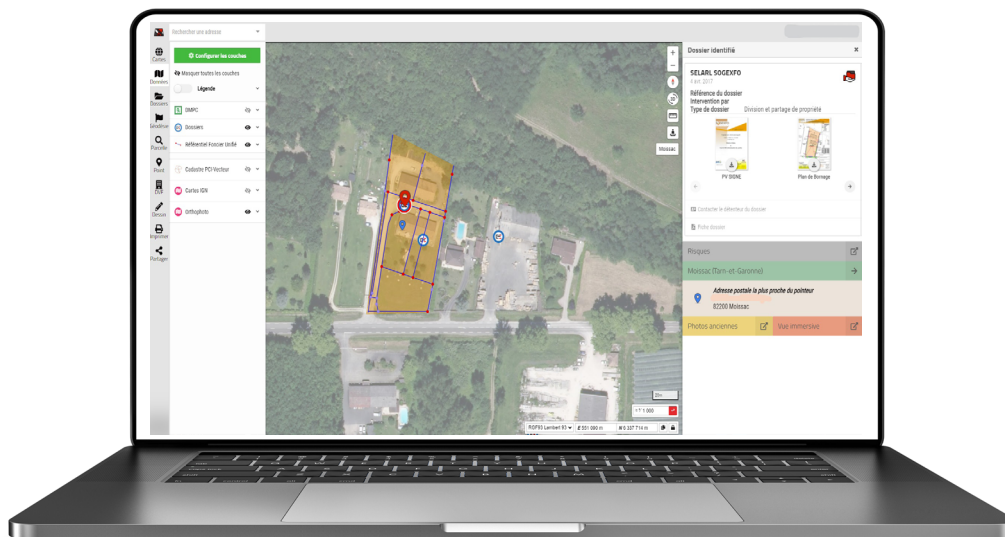


Service Mes documents partagés



Accédez directement par Géofoncier aux documents de vos géomètres-experts

Professionnels de l'immobilier, du foncier ou notaires, disposez en ligne des dossiers réalisés par vos géomètre-experts via le service Mes documents partagés. Ne cherchez plus vos plans ou relevés, ils sont sur GéofoncierEXPERT, localisés à leur emplacement d'implantation. En quelques clics, vous consultez en ligne les documents en lien avec les opérations foncières de vos géomètres-experts.



Depuis l'application Cartes, affichez et téléchargez les documents mis à votre disposition.

Quels sont les avantages ?

- Centralisez tous les documents vous concernant,
- Simplifiez la relation avec votre ou vos géomètres-experts,
- Ayez l'assurance de toujours consulter bilatéralement le dernier document à jour,
- Bénéficiez d'un service d'archivage de vos documents foncières,
- Diffusez en interne comme en externe, le dernier document.

Comment fonctionne ce service ?

- 1** Je crée un compte Géofoncier.
Je fais une demande de mise en relation avec mon géomètre-expert.

Si le géomètre-expert donne son accord, il choisit au sein de ses dossiers les documents à me rendre accessibles.
- 2**
- 3** J'accède et télécharge via mon espace sur GéofoncierEXPERT, les documents mis à disposition.